

## sports group travel program

MASTER POLICY N° 2.009.718  
FORMULAIRE ASSISTANCE VOYAGE

S.A. ARENA - AVENUE DES NERVIENS 85 / Bte 2 - 1040 BRUXELLES  
TEL 02/512.03.04 - FAX 02/512.70.94 - arena@arena-nv.be

La compagnie AIG EUROPE Ltd. (Belgian Branch) entreprise d'assurance agréée sous le code n° 0976 pour pratiquer les branches 1 / 2 / 7 / 13 en 18.  
FSMA : 10.365 0449.789.592

### POLICE FEDERALE SOUS-JACENTE

La police souscrite via ARENA par : **CLUB ALPIN BELGE asbl - Fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée**



SOUS-REFERENCE : 0070

Sous la "MASTER POLICY" n° 2.009.718 d'ARENA sont conclues des assurances-voyages, connexes aux polices groupe souscrites pour leurs membres par des fédérations sportives via ARENA et indiquées dans ce contexte par l'appellation "police fédérale sous-jacente". Le preneur d'assurance mentionné ci-dessous déclare avoir pris connaissance des conditions de la "Master Policy" n° 2.009.718 et, comme membre de la fédération précitée, souhaite en conclure une assurance pour le voyage précisé ci-après pour compte des membres nominativement désignés au verso. La couverture d'assurance est accordée sur base du présent formulaire d'assurance, pour autant que ce document parvienne à ARENA avant le début du voyage qui en fait l'objet et que le règlement de la prime due a été effectué par virement au compte bancaire n° Iban : BE64 2100 0568 4252 / Bic : GEBABEBB de la S.A. ARENA.

### IDENTIFICATION DU PRENEUR D'ASSURANCE

La fédération elle-même	Club affilié à la fédération	Membre affilié à la fédération
<i>Adresse du secrétariat et identité du secrétaire général.</i>	<i>Adresse du secrétariat du club et identité du secrétaire du club.</i>	<i>Nom et adresse.</i>

### DESCRIPTION DU VOYAGE A ASSURER

DESTINATION DU SEJOUR - BUT DU VOYAGE - ACTIVITES PREVUES	DUREE	PARAMETRES DE LA PRIME
	DATE DE DEPART	
	DATE DE RETOUR	
	NOMBRE TOTAL DE JOURS, y compris dates de départ et de retour	A
	NOMBRE DE PARTICIPANTS nominativement mentionnés au verso	B

### LA PRIME

1) <u>Couverture intégrale (y inclus le rapatriement)</u> VOYAGE EN EUROPE	€ 2,48- X A X B =	€
2) <u>Couverture intégrale (y inclus le rapatriement)</u> VOYAGE EN DEHORS DE L'EUROPE	€ 3,10- X A X B =	OU €
3) <u>Couverture limitée "Rapatriement suite à un accident assuré"</u> : VOYAGE EN EUROPE ET HORS DE L'EUROPE	€ 0,74- X A X B =	OU €
4) <u>Couverture complémentaire</u> : "Assurance Annulation" Prime minimale par voyage : € 12,50- ➤ Montant total des frais de voyage = € .....	3% du montant total des frais de voyage =	+ €
<b>PRIME TOTALE DUE =</b>		<b>€</b>

**En cas d'assistance/hospitalisation à l'étranger :**

**Veillez contacter la Centrale d'Alarme au n° +32.3.253.69.16**

**et faites mention du n° de police suivant : 2.009.718 / 0070**

